

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2014

RÉFORME FERROVIAIRE - (N° 1468)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CD435

présenté par

M. Chassaigne, M. Carvalho, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier, M. Charroux,
M. Dolez, Mme Fraysse et M. Sansu

ARTICLE 14

A l'alinéa 1, substituer à la date :

" 1^{er} juillet 2015 ",

la date :

"1^{er} juillet 2016 ".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.